



La Biolle, le 1^{er} mars 2024

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est convoqué en séance publique ordinaire,

MERCREDI 06 MARS 2024 EN MAIRIE à 20h00

Carnet

Pouvoirs

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 17 janvier 2024

Rapport de délégation

Ordre du jour :

- FINANCES – REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME
- FINANCES PUBLIQUES-FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024
- BUDGET - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023
- BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE
- BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – APPROBATION
- BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023
- BUDGET PRIMITIF 2024
- ASSOCIATIONS - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- ENVIRONNEMENT – ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES
- PERSONNEL COMMUNAL – CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE
- PERISCOLAIRE – CONVENTION PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
- PERISCOLAIRE – CONVENTION PLAN MERCREDI
- ARCHIVES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT
- VIDÉOPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT (FIPD 2024)
- ECOLES – CONVENTION CISALB – LE CYCLE DE L'EAU
- ASSOCIATIONS – CONVENTION FC CHAMBOTTE



Le Maire
Julie NOVELLI